© T. PREY

Les solidages américains

Solidago canadensis L. & *Solidago gigantea* Ait.

Originaires d'Amérique du Nord, le Solidage du Canada et le Solidage géant ont été introduits en Europe au XVIIIe siècle comme plantes ornementales et mellifères. Elles se sont par la suite échappées des parcs et jardins pour s'installer dans des zones plus naturelles (lisières forestières et bords des eaux) ou dans des zones favorables à proximité des points d'introduction (friches et terrains vagues). C'est à partir de la seconde moitié du XXe siècle que la phase de colonisation devint plus intense.

Répartition dans les Hauts-de-France

Les deux espèces de solidages sont très largement présentes dans l'ensemble des Hauts-de-France. La première observation de *Solidago canadensis* date de 1817, et *S. gigantea* date de 1865. Leur utilisation encore très fréquente pour l'agrément des parcs et des jardins laisse présumer des lacunes quant à leur distribution réelle. Le Solidage du Canada semble globalement moins abondant que le Solidage géant, ce dernier étant particulièrement fréquent sur certains territoires.

Le Solidage géant est particulièrement bien naturalisé dans les marais de la plaine de la Scarpe, en région lilloise, dans le Laonnois, dans le Soissonnais, sur l'ensemble de la vallée de la Somme et le sud du département de l'Oise.

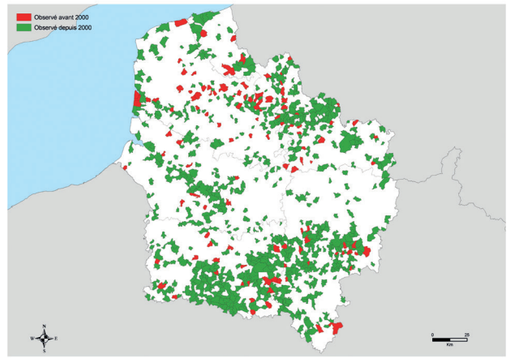

Comment reconnaître les solidages américains ?

Solidago gigantea © A. WATTERLOT

Solidago canadensis © T. CORNIER

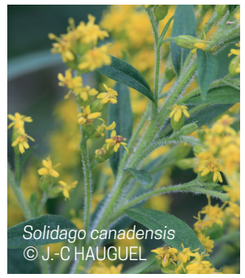

Solidago canadensis © J.-C HAUGUEL

Les deux solidages américains sont des espèces vivaces rhizomateuses, de 50 cm à 1 m de hauteur, à panicules pyramidales composées de petits capitules de couleur jaune. Ils se ressemblent fortement et on les retrouve dans des milieux relativement similaires.

Néanmoins, quelques critères permettent de les distinguer : le Solidage du Canada possède une tige velue, au moins dans la partie supérieure. La majorité de ses capitules sont longs de moins de 3,5 mm. Ses feuilles sont vertes et pubescentes sur le dos. Le Solidage géant présente une tige le plus souvent glabre (mais parfois pubescente), et des feuilles au dos glabre ou légèrement ciliées sur les bords. La majorité de ses capitules est longue de moins de 3,5 mm.

À ne pas confondre avec

- **Le Solidage verge-d'or** (*Solidago virgaurea*) est une espèce indigène poussant sur les talus et les pelouses sèches. Il possède des capitules disposés en panicule lâche de forme ovoïde-cylindrique, moins nombreux et plus grands (15-18 mm de diamètre) que ceux des deux solidages américains.
- Deux autres espèces exotiques envahissantes (confusion possible à l'état végétatif) : les **asters américains** (*Symphyotrichum lanceolatus* et *Symphyotrichum salignus* entre autres) qui sont dépourvus de dents fortes au bord du limbe.

Biologie et écologie

Les deux espèces fleurissent au milieu de l'été (juillet/août), sont pollinisées par les insectes et produisent alors une grande quantité d'akènes. La dissémination des fruits intervient quelques semaines plus tard et peut se prolonger jusqu'au début de l'hiver.

Le taux de germination des graines est très élevé et celles-ci peuvent rester dans le sol deux ans avant de germer afin d'attendre des conditions optimales.

Les deux solidages colonisent une large gamme de milieux rudéralisés (bords de route, friches, cultures abandonnées) mais également les zones humides (berges de cours d'eau, lisières, mégaphorbiaies, prairies fraîches) ainsi que les pelouses calcicoles.

Modes de propagation

Les deux espèces de solidages sont des plantes vivaces à rhizomes qui se propagent de deux façons. À petite distance, l'allongement des rhizomes entraîne localement la formation de massifs denses pouvant être très étendus. Des substances secrétées au niveau des racines inhibent la germination et la croissance des autres espèces et facilitent la propagation de ces deux solidages. Pour s'établir à plus grande distance, les solidages recourent à la reproduction sexuée permettant la production d'un grand nombre de fruits (jusqu'à 19 000 graines/individu/an) qui seront disséminés par le vent. Bien que ces deux espèces soient monoïques (les individus portent à la fois des fleurs mâles et des fleurs femelles), leur autofécondation n'est pas possible et la formation de graines implique une fécondation croisée. Le Solidage géant semble montrer un caractère envahissant encore plus prononcé que le Solidage du Canada.

Les solidages américains et leurs impacts

Sur l'économie et les activités humaines

Les formations étendues de solidages peuvent entraîner un retard de colonisation des ligneux et occasionnent une gêne pour les activités sylvicoles. Leur implantation au niveau des prairies peut diminuer la valeur fourragère de celles-ci, les herbivores ne montrant que très peu d'appétence pour ces espèces.

Sur la santé

Ces plantes ne présentent pas de risque connu pour la santé humaine.

Sur l'environnement

La formation de populations étendues, et relativement denses, entraîne localement un appauvrissement de la diversité en espèces en réduisant leurs habitats disponibles. C'est au niveau des zones humides et des pelouses calcicoles, milieux au patrimoine floristique souvent très riche, que les solidages américains génèrent le plus d'impacts négatifs sur la flore sauvage et provoquent d'importantes nuisances.

Ce qu'il faut savoir avant toute intervention

Une intervention rapide permet de restreindre les moyens mis en place pour contrôler ces espèces : plus un foyer de colonisation est traité rapidement, moins il faudra mobiliser de ressources pour le gérer.

Plan d'action

Méthodes de gestion

Un fauchage réalisé deux fois par an (voire plus) peut aboutir à une régression des zones colonisées par les solidages (alors qu'un seul fauchage ne fait que les stabiliser). Ces opérations de fauchage sont à pratiquer de fin mai pour la première, à mi-août pour la dernière. Après plusieurs années, la plante finit ainsi par s'épuiser.

Dans les zones colonisées peu étendues, perturbées et/ou à faible enjeu patrimonial, la couverture du sol avec du géotextile ou de la bâche épaisse et opaque peut aussi être envisagée.

En bordure de rivière, les opérations de fauchage peuvent être couplées à la plantation de ligneux pour être plus efficaces.

Ces deux types d'opération sont à réaliser plusieurs années de suite afin d'éliminer les massifs de solidages du site concerné et d'épuiser le stock de graines contenu dans le sol.

Dans certains cas, il peut être envisagé le décapage du sol sur au moins 30 cm de profondeur. La terre extraite sera soit étendue sur une surface dure (béton), jusqu'au dépérissement total de la plante, soit enfouie dans une fosse de 2 à 2,5 m de profondeur, rebouchée après ajout de chaux vive, en dehors de toute zone humide.

Suivi des travaux de gestion

Ces méthodes de gestion seront d'autant plus efficaces à moyen et long terme qu'elles seront accompagnées de travaux de renaturation des sites affectés. Par exemple, le reboisement des ripisylves à l'aide d'essences locales et adaptées (saules, aulnes, etc.) peut freiner voire empêcher le retour des solidages américains.

Maintenir une veille sur les secteurs gérés de manière à prévenir d'éventuelles repousses.

Ce qu'il est déconseillé de faire

L'arrêté du 12/09/2006, abrogé le 4/05/2017 interdit tout traitement chimique à moins de 5 mètres minimum de tout point d'eau, cours d'eau, étang, plan d'eau, figurant sur les cartes au 1/25000 de l'Institut géographique national. Quoi qu'il en soit, il est important de rappeler les nuisances de telles substances sur la santé humaine et sur l'environnement.

On trouve encore très fréquemment les solidages en vente, notamment dans les jardineries. En effet, leur commercialisation n'est pas encore interdite : n'encouragez pas leur dispersion en les achetant et préférez d'autres espèces locales pour l'ornement de votre jardin !